



Coordination Francophone Autochtone

CAF

Déclaration de la Coordination Autochtone Franco phone (CAF)

Sixième session de l'Instance permanent
New York - 14 au 25 mai 2007

Présenté par Mohamed Handaine, au nom de la Coordination Autochtone Francophone.

Point à l'ordre du jour 4 : mise en œuvre des recommandations concernant les 6 domaines d'activité de l'Instance et les objectifs du Millénaire pour le Développement :

a) Développement économique et social ; b : environnement ; c : santé ; d : éducation ; e : culture ; f : droits de l'homme

Un tiers de la population autochtone est francophone. Nous avons les plus grandes difficultés à communiquer avec l'Instance Permanente ainsi qu'avec les Agences des Nations Unies, par défaut d'utilisation de la langue française dans la communication des organisations internationales. La CAF qui regroupe une cinquantaine d'organisations sur les 5 continents, a tenu son premier Congrès à Agadir en novembre 2006 et ses membres se sont penchés sur la question des langues, des cultures et de la santé en rapport avec leur environnement. La CAF demande que soit adoptée la Déclaration des Droits des peuples autochtones telle qu'elle a été adoptée par le Conseil des Droits de l'Homme. Elle soutient la déclaration du caucus global des Peuples autochtones concernant la participation pleine et entière des Peuples autochtones aux organes, mécanismes et travaux du Conseil des Droits de l'Homme.

En ce qui concerne le point 4 :

En Afrique Centrale, les Peuples autochtones n'ont pas accès aux soins de santé publique et leur médecine traditionnelle n'est pas valorisée. Leur culture est considérée comme méprisable. En proie à différentes formes de discrimination et de racisme, leurs enfants ne peuvent être scolarisés pour devenir des cadres performants dans l'administration, ni intégrer le marché du travail ouvert à tous les citoyens. Les lois forestières sont élaborées dans les bureaux huppés du ministère de l'économie forestière sans tenir compte des avis ni des savoirs des Batwa, Bakoya, Baka, Babongo etc.

Dans les pays d'Afrique du Nord et au Sahel, les Etats mènent des politiques d'arabisation de l'enseignement, de l'information, et de l'administration qui sont destructrices de l'identité autochtone. Les droits humains concernant les Amazigh sont particulièrement violés en Algérie où les crimes commis lors du Printemps Noir 2001, sont restés à ce jour impunis. Les populations Touaregs du Sahara vivent une situation dramatique due à leur marginalisation socio-économique et culturelle. Au Nord Niger, ils subissent les conséquences de l'exploitation par une société étrangère de l'uranium se trouvant sur leurs territoires. Ne bénéficiant d'aucune retombée économique, ils souffrent en revanche de la contamination par la radioactivité.

Au Québec, chacune des onze nations autochtones reconnues par le gouvernement, est face à des défis propres, en raison de l'environnement unique dans lequel elles vivent. Chez les Inuit de l'Arctique, qui sont très éloignés des centres urbains du Canada, le coût de la vie trois fois plus élevé que dans le reste du pays affecte chacune des familles. Il est nécessaire de développer la région du Nunavik pour créer des emplois et diminuer les graves problèmes sociaux. Un enjeu important concerne la protection de la langue et les droits de chasse inuit. Les règles qui restreignent la chasse ne prennent pas en compte les connaissances des Inuit qu'il est essentiel de reconnaître. Au plan global, les cultures des autochtones se dégradent en raison de la rupture des liens étroits entre territoire, ressources, santé, langues, spiritualité et culture.

Présidence: Email: anroz1@menara.ma, tel 00 212 70 78 90 00-fax 00 212 28 82 59 25.BP : 3635 Talborjt Agadir – Maroc. Secrétariat: Email: Koperqualuk Lisa@makivik.org. Québec, Canada. www.gitpa.org



Coordination Francophone Autochtone

CAF

Dans le Pacifique, les explosions nucléaires françaises sont responsables de certains types de cancers, trois fois plus élevés en Polynésie française que dans la moyenne mondiale. La plus grande opacité règne sur les impacts de ces explosions nucléaires au plan de la santé et de l'environnement. Une étude scientifique récente d'un cabinet indépendant démontre pourtant la mutation de la structure ADN des personnes irradiées. Faute de moyens, cette étude ne peut s'étendre à l'ensemble des populations exposées. Les travailleurs sur sites, les populations des îles et atolls voisins n'ont à ce jour pas de couvertures sociales adéquates.

La CAF demande à l'Instance Permanente :

- D'inviter le rapporteur spécial à visiter les peuples autochtones francophones, autant dans les pays développés qu'en développement.
- D'agir pour qu'en Afrique soient créées des structures sanitaires de proximité et que les autochtones soient formés aux soins d'urgence élémentaires, tout en respectant leurs savoirs traditionnels.
- De mener à terme les études sur les mutations des structures ADN des populations des îles du Pacifique et des effets des expériences nucléaires sur la santé.
- De demander aux Etats concernés la reconnaissance constitutionnelle de l'identité linguistique et socio-culturelle des peuples autochtones francophones.
- D'introduire dans les systèmes éducatifs nationaux l'enseignement des cultures et de l'histoire autochtone.
- D'aider les femmes autochtones, notamment en Afrique pour qu'elles bénéficient d'un traitement spécifique susceptible de les sortir de l'analphabétisme.
- De promouvoir les langues autochtones dans la vie publique et de lutter par tous les moyens contre la discrimination et le racisme à l'école, à l'hôpital, au tribunal et dans l'administration.

Handaine Mohamed
Président de la CAF
New York 16-05-2007